



COMMUNE DE
ROCHE (Vaud)

Objet : RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Roche, le 20 juin 2018

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

de la Commission des finances pour le

**Préavis No 30/18 Relatif au réaménagement, construction de trottoirs,
créations de deux arrêts de bus le long de la route du Simplon.**

	Séances					Emoluments		Signatures
	18.06			
Rapporteur : Mr Dominique Capelli	X							
Membres : MM. Caroline Lambert	X							
« Julien Cattin	X							
« Mark Brissat	X							

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission des finances chargée de l'étude du préavis 30/18 s'est réunie le lundi 18 juin en présence de Monsieur Christophe Lanz, syndic et Monsieur Rémy Roulet délégué de la Municipalité. Tous deux nous les remercions pour leur disponibilité, malgré un agenda bien chargé, de même que pour tous les renseignements fournis.

En préambule nous tenons à préciser que le présent rapport ne porte que sur le volet financier soit le recours à un crédit de CHF 640'287.00 via un emprunt bancaire, ainsi qu'un amortissement sur une durée de 20 ans.

Le recours à un emprunt pour financer ces travaux est inévitable à ce jour, le fait de n'avoir pu engranger des rentrées extraordinaires oblige notre exécutif à revoir le plan des investissements et à fixer des priorités. Toutefois nous devons rester prudents et surtout ne pas dépasser le plafond d'endettement fixé à CHF 13'000'000.00 pour la législature.

Nous avons pu obtenir avec certitude que les taux excessivement bas depuis des années, voire négatifs, ne mettront pas en péril le ménage communal, de même que nous pouvons éviter toute hausse d'impôt du moins à court et moyen terme- ~~je ne mettrai pas cette phrase parce que la commission s'engage et c'est pas sûr du tout.~~ De plus notre syndic nous a expliqué que le fait de piloter mois par mois les différents emprunts contractés par notre

commune nous fait réaliser de substantielles économies qui peuvent se traduire par deux voire trois points d'impôts.

La commission souhaite toutefois rendre attentive la municipalité sur l'utilisation du poste « divers et imprévus » dont le montant a été devisé à CHF 52'260.00. Si cette somme devait être utilisée, la commission aimerait que cela se fasse sur la base de justificatifs, ceci pour plus de clarté. Bien entendu, il va de soi que les meilleurs prix pour les différentes soumissions seront étudiés afin de ne pas dépasser la somme accordée par le législatif.

En conclusion la commission à l'unanimité vous recommande d'accepter la demande de crédit de CHF 640'287.00, de recourir à un emprunt au meilleur taux auprès d'un établissement laissé au choix de notre exécutif et d'amortir ces travaux sur une durée de 20 ans.

Ont signé :

Caroline Lambert

Julien Cattin

Mark Brissat

Dominique Capelli